



Conditions générales de vente

Article 1 - Objet et champ d'application

Les conditions générales de vente (CGV) décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise QuaerEqui représentée par Kehren Emilie, et de son client, dans le cadre de la vente de prestations de services suivantes :

- Consultation en présentiel
- Consultation en distanciel
- Analyse vidéo
- Bilan comportemental
- Fiche conseils personnalisée

Toute acceptation du devis ou bon de commande en ce compris la clause « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 2 - Prix

Le prix des prestations de services vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transports applicables au jour de la commande.

L'entreprise QuaerEqui s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations de services commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Article 3 - Remises

Les tarifs proposés comprennent des rabais et remises que l'entreprise QuaerEqui serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Article 4 - Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par virement
- Soit par espèce
- Soit par chèque

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Paiement à 30 jours suivant la réalisation de la prestation



Article 5 - Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations de services réalisées à l'échéance, l'acheteur doit verser à l'entreprise QuaerEqui une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la réalisation de la prestation.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payé à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

Article 6 - Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause « Retard de paiement » l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de l'entreprise QuaerEqui.

Article 7 - Livraison

La livraison, c'est-à-dire la réalisation de la prestation, est effectué :

- Soit par remise directe, pour les prestations de consultation en présentiel, consultation en distantiel, analyse vidéo, à date convenue avec le client
- Soit par remise différée, pour les prestations de bilan comportemental, compte rendu écrit, fiche conseils personnalisée, à date donnée à titre indicatif.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- L'allocation de dommages et intérêts
- L'annulation de la commande

Article 8 - Délai de rétraction

Le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter à compter de la conclusion du contrat pour les prestations de services. Ouvrant droit à un remboursement.

Une fois la prestation réalisée, notamment pour les prestations remises en direct, le délai de rétraction est non-applicable.



Article 9 - Annulation

Le client peut annuler la prestation selon les conditions suivantes :

- Au-delà d'une semaine avant la livraison, aucune somme ne pourra être exigée
- Entre 1 semaine et 3 jours avant la livraison, la moitié de la somme pourra être exigée
- Moins de 72h, la totalité de la somme pourra être exigée

L'entreprise QuaerEqui se réserve le droit d'annuler toute prestation sans explication préalable.

Article 10 - Report

L'entreprise QuaerEqui se réserve le droit de reporter la livraison d'une prestation en observant un délai raisonnable et sous réserve de la disponibilité du client en cas de remise directe de la prestation.

Le client a la possibilité de demander un report de la prestation en respectant un délai de 72h avant la livraison initialement prévue. Deux reports sont possibles sans frais supplémentaire. A partir du 3e report, des frais supplémentaires pourront être exigés ou donner lieu à l'annulation de la commande.

Article 11 - Force majeure

La responsabilité de l'entreprise QuaerEqui ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

Article 12 - Responsabilités

La responsabilité de l'entreprise QuaerEqui et de ses intervenants est limitée à une obligation de moyens. En cas de non satisfaction concernant les résultats, sa responsabilité ne pourra être engagé.

Article 13 - Confidentialité et protection des données

Afin de satisfaire à ses obligations légales, l'entreprise QuaerEqui effectue un traitement des données personnelles. L'acceptation des présentes conditions générales de vente vaut autorisation pour l'entreprise QuaerEqui de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires.

Conformément à la réglementation applicable, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et portabilité des informations qu'il peut exercer en adressant une demande auprès de l'entreprise QuaerEqui et de sa représentante madame Kehren Emilie.



L'entreprise QuaerEqui se réserve le droit d'utiliser les images transmises ou prises lors des prestations, sauf mention contraire du client qui devra être confirmée par écrit. Sans attestation écrite, l'accord du client pour l'utilisation de ses données est valable par défaut.

Si le client utilise ou effectue un traitement de données personnelles de l'entreprise QuaerEqui, ou permet à un tiers de le faire, il devra en informer le prestataire et se conformer au RGPD, et le cas échéant donner instruction au tiers d'en faire de même et garantir qu'il s'y conformera.

Article 14 - Propriété intellectuelle

L'entreprise QuaerEqui conserve la propriété intellectuelle des documents produits. A ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, reproduction, exploitation ou transformation sans accord express de l'entreprise QuaerEqui et de ses intervenants.

En particulier, le client s'interdit d'utiliser le contenu et engage sa responsabilité en cas de cession ou de communication, par quelque moyen que ce soit, non autorisée des contenus et productions transmis dans le cadre des prestations.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisé.

En tout état de cause, l'entreprise QuaerEqui demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion des prestations.

Articles L.122-4 et L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Article 15 - Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Evry-Courcouronnes (91000).